

# MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT



**PARCOURS AMÉNAGEMENT DURABLE, URBANISME RÉNOVÉ, ASSISTANCE À MAÎTRISE  
D'OUVRAGE**

## DIPLÔME NATIONAL

### niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

### durée

2 années

### lieu-x de formation

Caen

### crédit ECTS

120

## CONTACT

Université de Caen Normandie  
UFR SEGGAT · Sciences  
économiques, de gestion, de  
géographie et d'aménagement  
des territoires  
Esplanade de la Paix · CS 14032 ·  
14032 Caen Cedex 5

Céline Riboulet : 02 31 56 54 64  
[seggat.unicaen.fr](mailto:seggat.unicaen.fr)

Le Master « Aménagement Durable, Urbanisme Rénové, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage » vise à former des professionnels compétents dans les procédures de l'urbanisme durable dans un contexte sociétal et juridique en profonde transformation. Ils devront être capables de répondre aux nouveaux enjeux du développement urbain durable, de la transition écologique des territoires et de la résilience climatique.

Le master concerne l'ensemble des métiers qui ont pour fonction d'appuyer stratégiquement et techniquement la décision des maîtres d'ouvrage en urbanisme, que ces derniers soient publics ou privés: de la collectivité territoriale au bureau d'étude, du cabinet juridique à la société d'aménagement.

Les étudiants sont formés à la polyvalence alliant :

- Des savoirs juridiques et réglementaires de haut niveau et une bonne connaissance de l'évolution des politiques territoriales
- Une capacité de réflexion sur l'espace géographique et ses mutations, mais aussi, une aptitude à analyser des jeux d'acteurs ou encore à observer et comprendre les pratiques des habitants
- Des compétences opérationnelles en matière d'aménagement et d'urbanisme de projet
- Des compétences techniques sont également proposées en matière de CAO/DAO et SIG.

Les évaluations associent exercices académiques et rendus d'études collectives correspondant à des commandes réalisées au plus près de la réalité professionnelle. La seconde année fonctionne en alternance.

Les étudiants peuvent aussi faire le choix, à l'issue du master, de s'orienter vers les concours de la fonction territoriale, ou encore, de poursuivre en thèse. En effet, le Master « Aménagement Durable, Urbanisme Rénové, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage » est adossé aux Unités Mixtes de Recherche CNRS Espaces et SOCIÉTÉS (UMR CNRS ESO 6590), Identités et différenciations de l'environnement et des sociétés (UMR CNRS IDEES 6266) ainsi qu'au Centre de Recherche sur les Droits Fondamentaux et les Évolutions du Droit (CRDFED). Il permet, pour ceux qui le souhaitent, une orientation vers un projet de recherche ou de recherche-action.

## MÉTIERS VISÉS

- Urbaniste
- Chargé d'études
- Analyste
- Consultant
- Chargé d'affaires
- Chargé de mission
- Chargé de développement
- Assistant chef de projet

- Chef de projet bureau de géomètres experts, un cabinet d'avocats, d'architectes.
- Responsable de service • Après poursuite d'études (doctorat) : chercheur en urbanisme et études urbaines
- Chargé d'opération
- Responsable juridique ou chef de projet au sein d'une société de construction ou agence immobilière, un office privé d'HLM
- Collaborateur en droit de l'urbanisme dans un bureau d'études, un office notarial, un

## COMPÉTENCES ACQUISES

- Analyser des dynamiques territoriales, sociales et urbaines. Anticiper les mutations.
- Conduire des projets en matière de planification urbaine et d'aménagement, du début à la fin du processus : de la phase de diagnostic jusqu'à l'achèvement de la phase opérationnelle.
- Assister une collectivité (ou tout autre organisme) pour définir une stratégie et à choisir un mode de réalisation. Organiser et coordonner l'action des différents partenaires.
- Animer une structure ou le service d'une collectivité territoriale en matière de politique de développement urbain ou d'aménagement.
- Coordonner les projets d'une maîtrise d'ouvrage en garantissant leur cohérence par rapport aux stratégies locales, aux prescriptions réglementaires, aux principes de l'urbanisme durable et rénové.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de poursuite en Doctorat.

Le Master MADURA, mention "Urbanisme et aménagement" présente une orientation principalement professionnelle. Toutefois, la formation est ouverte à des étudiants se destinant à un parcours recherche en seconde année et choisissant leur stage en conséquence. Ce type de parcours favorise notamment le montage de contrats CIFRE (Convention Industrielle de formation par la recherche).

L'initiation à la recherche est développée, dans le cadre de la formation de Master, (UE 4-Recherche et expertise au service de l'action; UE 9-Séminaire d'études urbaines) puis dans les laboratoires associés à la formation, qui permettent l'accès à des formations propres intégrées dans le stage du semestre 4 afin que les étudiants préparent efficacement leur projet de recherche.

La formation à la recherche se fait également au sein des pôles pluridisciplinaires de la MRSH de Caen (Maison de la Recherche en Sciences Humaines), notamment du séminaire villes et sciences sociales. Des projets de séminaires communs sont par ailleurs en cours avec d'autres diplômes dispensés dans la COMUE Normandie-Université.

Le Master « Aménagement Durable, Urbanisme Rénové, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage » est adossé aux Unité Mixte de Recherche CNRS Espaces et Sociétés (UMR CNRS ESO 6590), Identités et différenciations de l'environnement et des sociétés (UMR CNRS IDEES 6266) ainsi qu'au Centre de Recherche sur les Droits Fondamentaux et les Évolutions du Droit (CRDFED).

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Enseignements du Master MADURA :

Master 1

UE 1 (S1) : Droit public et droit de l'urbanisme

- Droit de l'urbanisme
- Droit des collectivités territoriales
- Introduction au droit public

UE 2 (S1) : Dynamiques territoriales et stratégies urbaines

- Habitat et logement
- Dynamiques et stratégies urbaines contemporaines
- Cadres et référentiels de l'aménagement et de l'urbanisme
- Production, traitement et analyses des données géographiques
- Anglais

UE 3 (S2) : Droit de l'aménagement

- Droit du projet urbain et de l'aménagement
- Droit de la qualité et de la commande publique
- Prescriptions environnementales et urbanisme durable

UE 4 (S2) : Production des savoirs, acteurs et logiques d'action

- Recherche et expertise au service de l'action
- Acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme
- Morphologie urbaine

UE5 (S2) : Diagnostic et projet

- Atelier 1 : Du diagnostic au projet
- Outils du diagnostic et du projet (SIG/DAO)

Master 2 (en alternance)

UE 6 : Droit de l'aménagement et de l'urbanisme

Droit de l'aménagement opérationnel

- Droit de l'action foncière

UE 7 : Environnement urbain et concertation

- Écosystèmes urbains
- Espaces publics et paysage
- Concertation, participation et co-construction dans le projet urbain

UE8 : Ateliers

- Projets tutorés et travaux de groupe encadrés
- Atelier interformation



- Outils SIG et DAO
  - Financement de l'aménagement opérationnel
- UE9 : Séminaires d'études urbaines et financement de l'aménagement
- UE10 : Stage et PPR
- Préparation aux entretiens professionnels
  - Stage et mémoire

## ADMISSION · INSCRIPTION

### NIVEAU DE RECRUTEMENT

**Bac+3**

### CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année de master est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université.

Licences conseillées : Licence Géographie et aménagement, Licence Droit, Licence de Sociologie, Licence Économie. Des étudiants motivés présentant un projet professionnel en cohérence avec la formation peuvent toutefois postuler au recrutement.

Modalités de sélection : examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV), entretien.

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2022/2023 : Dépôt du dossier de candidature sur l'application [eCandidat](#) : du 25 avril au 27 mai 2022. Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

